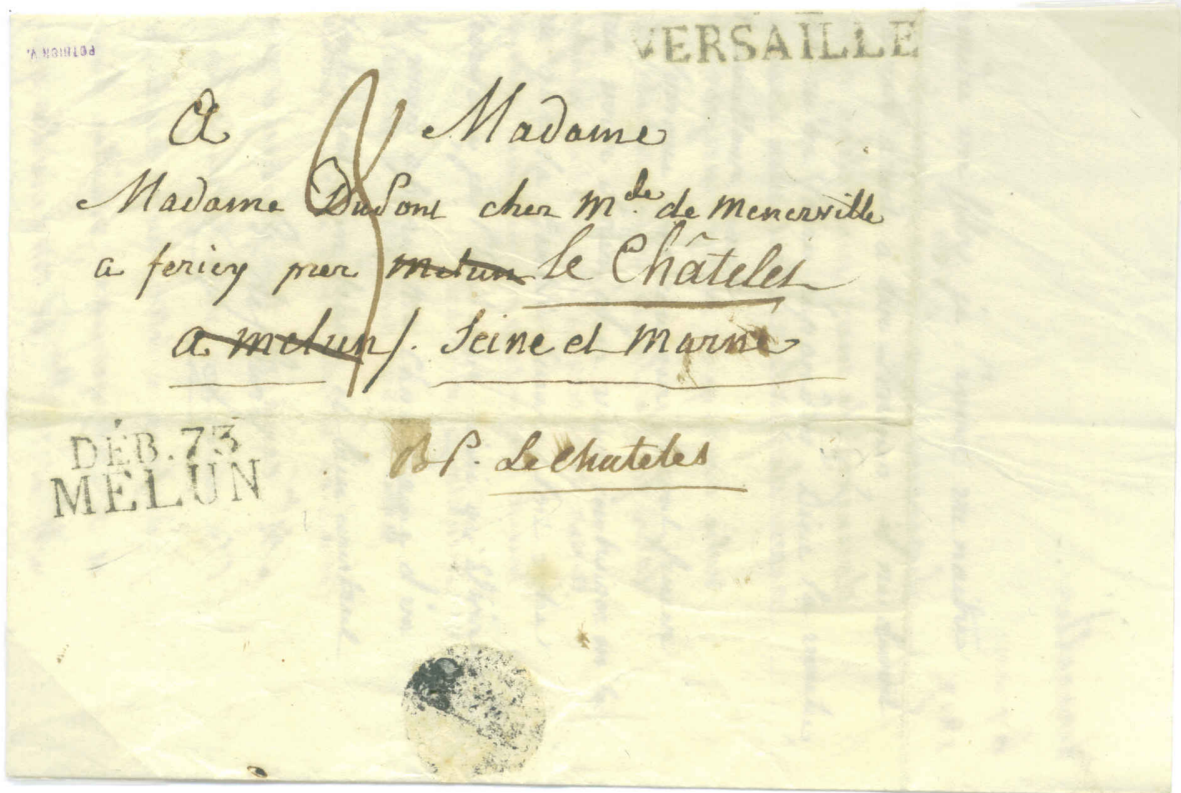


Le terme de " **déboursé** " signifie que le distributeur n' a pu trouver le destinataire de la lettre et qu' il n' a donc pu percevoir la taxe due; il note ce fait au verso de la lettre, inscrit le terme de déboursé. La lettre est ensuite rendue au bureau de départ.
 Les marques de " **déboursés** " ont été supprimées en 1832.



Timbre de déboursé

DEB. 73
 (22 mm)/
 Melun
 28 x 9
 noir

Utilisé à
 Melun de
 1810 à 1828

Lettre du 6 Juin 1817 : déboursé. Timbre de Versailles, lettre en port dû, à destination de Féricy par Melun. Déboursé de Melun, lettre dirigée sur **Le Chatelet** (Bureau distributeur de Féricy)

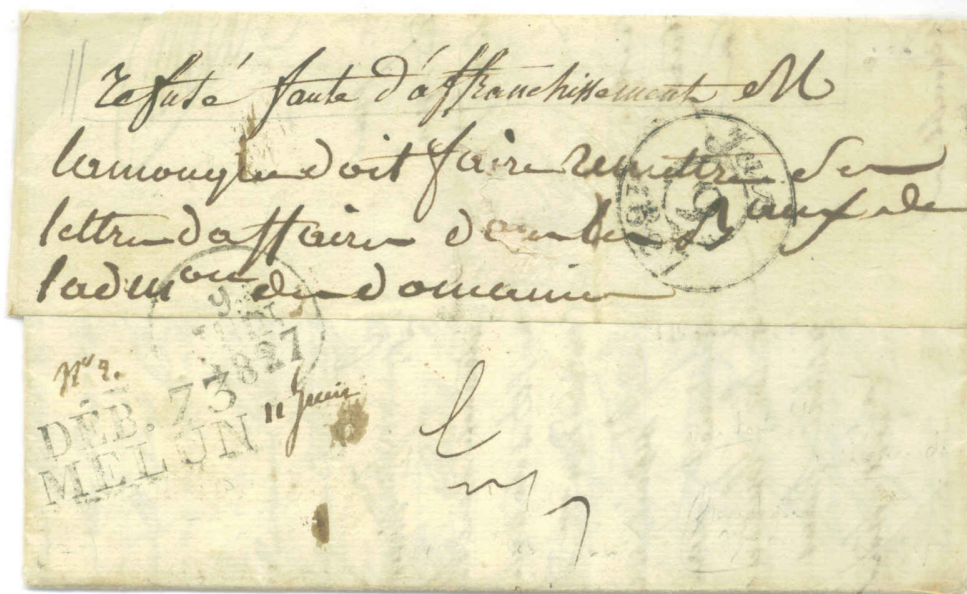


Timbre de déboursé

DEB. 73
 (22 mm)/
 Melun
 28 x 9
 noir

Utilisé à
 Melun de
 1810 à 1828

Lettre de Leyden datée du 10 Octobre 1810 pour Paris, réexpédiée à Melun, Déboursé de Melun, lettre réexpédiée de nouveau à Paris.



Timbre de déboursé

DÉB. 73
(26 mm)/
Melun
29 x 10
noir

Utilisé à
Melun de
1826 à 1832

Lettre du 8 Juin 1827 de Paris, pour Mr. Le Directeur de l'enregistrement des domaines, à Melun.
Lettre refusée faute d'affranchissement, Déboursé de Melun.



Timbre de déboursé

DÉB. 73
(26 mm)/
Melun
29 x 10
noir

Utilisé à
Melun de
1826 à 1832

Lettre du 22 Mai 1830 de Paris, pour Mr. Le Baron Dutremblay à Melun.
Déboursé de Melun, lettre réexpédiée à Paris.